

Ce document présente succinctement les informations à compléter dans le nouveau formulaire de preuve de besoins, édité le 22 juin 2015.

Ce nouveau formulaire doit être complété par tout organisme désirant déposer une nouvelle demande de projet à la SHQ.

---

### **Informations générales**

- I. Les champs de couleur bleue sont à compléter.
- II. Les cellules en blanc contiennent des formules et sont non modifiables.
- III. Les onglets 'Inscrip' et 'DemoBesoins' n'ont pas à être imprimés.
- IV. L'onglet 'ExtraitPV' doit être imprimé et signé à l'encre, puis numérisé pour être transmis par courriel.
- V. Le fichier 'FormPreuveBesoins' ainsi que le l'extrait du procès-verbal dûment complétés doivent être transmis par courriel à la SHQ à l'adresse suivante : [acceslogis@shq.gouv.qc.ca](mailto:acceslogis@shq.gouv.qc.ca)
- VI. Aucun document transmis en format papier ne sera traité à la SHQ.

### **Particularités des onglets**

- I. **Onglet 'Inscription'**
  - a) Compléter toutes les cellules. À noter que l'institution financière pourrait changer lors de la signature de l'accord du prêteur, et ce, en fonction de celle qui sera sélectionnée lors de l'appel d'offres annuel.
- II. **Onglet 'DemoBesoins'**
  - a) Pour les projets volet III, seule la 1<sup>re</sup> page de cet onglet doit être complétée.
  - b) La section 3 '*Description sociale du projet*' est à compléter uniquement pour les projets volet III.
- III. **Onglet 'ExtraitPV'**
  - a) Inscrire le nom du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> signataire dans la section prévue à cette fin et le texte au point 2 s'ajustera automatiquement.